68072 cet
Raynal
1791
S- 68072

(43)

43/28
0/52

abbé Raynal -

ADRESSE

DE

GUILLAUME-THOMAS RAYNAL,

Remise par lui-même à M. le Président, le 31 mai 1791, et lue à l'Assemblée le même jour.

ADRESSE

DE

GUILLAUME-THOMAS RAYNAL,

Remise par lui-même à M. le Président, le 21 mai 1791, et lue à l'Assemblée le même jour.

MESSIEURS,

En arrivant dans cette capitale, après une longue absence, mon cœur et mes regards se sont tournés vers vous; et vous m'auriez vu aux pieds de votre auguste assemblée, si mon âge et mes infirmités me permettoient de vous parler sans une trop vive émotion des grandes choses que vous avez faites, et de tout ce qui reste à faire pour fixer sur cette terre agitée la

paix, la liberté, le bonheur qu'il est dans votre intention de nous procurer.

Ne croyez pas, messieurs, que je sois de ceux qui méconnoissent le zèle infatigable, les talens, les lumières et le courage que vous avez montrés dans vos immenses travaux; mais assez d'autres vous en ont entretenus, assez d'autres vous rappellent les titres que vous avez à l'estime de la nation. Pour moi, soit que vous me considériez comme un citoyen usant du droit de pétition, soit que laissant un libre essor à ma reconnoissance, vous permettiez à un vieil ami de la liberté de vous rendre ce qu'il vous doit pour la protection dont vous l'avez honoré, je vous supplie de ne pas repousser des vérités utiles. J'ose depuis long-temps parler aux rois de leurs devoirs. Souffrez qu'aujourd'hui je parle au peuple de ses erreurs, et aux représentans du peuple des dangers qui nous menacent tous.

Je suis, je vous l'avoue, profondément attristé des désordres et des crimes qui couvrent de deuil cet empire. Seroit-il donc vrai qu'il fallût me rappeler avec effroi que je suis un de ceux qui en éprouvant une

indignation généreuse contre le pouvoir arbitraire, ai peut-être donné des armes à la licence? La religion, les loix, l'autorité royale, l'ordre public redemandent-ils donc à la philosophie et à la raison les liens qui les unissoient à cette grande société de la nation Française, comme si en poursuivant les abus, en rappelant les droits des peuples et les devoirs des princes, nos efforts criminels avoient rompu ces liens? Mais non, jamais les conceptions hardies de la philosophie n'ont été présentées par nous comme la mesure rigoureuse des actes de la législation. Vous ne pouvez nous attribuer sans erreur ce qui n'a pu résulter que d'une fausse interprétation de nos principes. Et cependant prêt à descendre dans la nuit du tombeau, prêt à quitter cette famille immense dont j'ai si ardemment désiré le bonheur, que vois-je autour de moi? Des troubles religieux, des dissensions civiles, la consternation des uns, l'audace et l'emportement des autres, un gouvernement esclave de la tyrannie populaire, le sanctuaire des loix environné d'hommes effrénés, qui veulent alternativement ou les

dicter, ou les braver; des soldats sans discipline, des chefs sans autorité, des magistrats sans courage, des ministres sans moyens, un roi, le premier ami de son peuple, plongé dans l'amertume, outragé, menacé, dépouillé de toute autorité, et la puissance publique n'existant plus que dans les clubs, où des hommes ignorans et grossiers osent prononcer sur toutes les questions politiques.

Telle est, messieurs, n'en doutez pas, telle est la véritable situation de la France. Un autre que moi n'oseroit peut-être vous le dire; mais je l'ose, parce je le dois; parce que je touche à ma quatre-vingtième année; parce qu'on ne sauroit m'accuser de regretter l'ancien régime; parce qu'en gémissant sur l'état de désolation où est l'église de France, on ne m'accusera pas d'être un prêtre fanatique; parce qu'en regardant comme le seul moyen de salut le rétablissement de l'autorité légitime, on ne m'accusera pas d'être le partisan du despotisme et d'en attendre des faveurs; parce qu'en attaquant devant vous les écrivains qui ont incendié le royaume, qui en ont

perverti l'esprit public, on ne m'accusera pas de ne pas connoître le prix de la liberté de la presse.

Hélas ! j'étois plein d'espérance et de joie, lorsque je vous ai vu poser les fondemens de la félicité publique, poursuivre tous les abus, proclamer tous les droits, soumettre aux mêmes loix, à un régime uniforme les diverses parties de cet empire. Mes yeux se sont remplis de larmes quand j'ai vu les plus vils, les plus lâches des hommes, employés comme instrumens d'une utile révolution ; quand j'ai vu le saint nom de patriotisme prostitué à la scélératesse, et la licence marcher en triomphe sous les enseignes de la liberté ! L'effroi s'est mêlé à ma juste douleur, quand j'ai vu briser tous les ressorts du gouvernement et substituer d'impuissantes barrières à la nécessité d'une force active et réprimante. Par-tout j'ai cherché les vestiges de cette autorité centrale qu'une grande nation dépose dans les mains du monarque pour sa propre sûreté, je ne les ai plus retrouvés nulle part. J'ai cherché les principes conservateurs des propriétés,

et je les ai vus attaqués ; j'ai cherché sous quel abri repose la sécurité, la liberté individuelle, et j'ai vu l'audace toujours croissante de la multitude attendant, invoquant le signal de la destruction que sont prêts à donner les factieux, et les novateurs aussi dangereux que les factieux. J'ai entendu ces voix insidieuses qui vous environnent de fausses terreurs pour détourner vos regards des véritables dangers, qui vous inspirent de funestes défiances pour vous faire abattre successivement tous les appuis du gouvernement monarchique. J'ai frémi sur-tout lorsqu'observant dans sa nouvelle vie ce peuple qui veut être libre, je l'ai vu non-seulement méconnoître les vertus sociales, l'humanité, la justice, les seules bases d'une liberté véritable, mais encore recevoir avec avidité de nouveaux germes de corruption, et se laisser entourer de nouvelles causes d'esclavage.

Ah ! messieurs, combien je souffre lorsqu'au milieu de la capitale et dans le foyer des lumières, je vois ce peuple séduit accueillir avec une joie féroce les propositions

les plus coupables, sourire aux récits des assassinats, chanter ses crimes comme des conquêtes, appeler stupidement des ennemis à la révolution, la souiller avec complaisance, fermer ses yeux à tous les maux dont il s'accable ; car il ne sait pas ce malheureux peuple, que dans un seul crime repose le germe d'une infinité de calamités ! Je le vois rire et danser sur les ruines de sa propre moralité, sur les bords même de l'abîme qui peut engloutir ses espérances. Ce spectacle de joie est ce qui m'a le plus profondément ému. Votre indifférence sur cette déviation affreuse de l'esprit public, est la première et peut-être la seule cause du changement qui s'est fait à votre égard, de ce changement par lequel des adulations corruptrices ou des murmures étouffés par la crainte ont remplacé les hommages purs que recevoient vos premiers travaux.

Mais quelque courage que m'inspire l'approche de ma dernière heure, quelque devoir que m'impose l'amour même de la liberté que j'ai professée avant même que vous fussiez, j'éprouve cependant en vous

parlant le respect et la sorte de crainte dont aucun homme ne peut se défendre lorsqu'il se place par la pensée dans un rapport immédiat avec les représentans d'un grand peuple.

Dois-je m'arrêter ici ou continuer à vous parler comme la postérité ? Oui, messieurs, je vous crois dignes d'en entendre le langage.

J'ai médité toute ma vie les idées que vous venez d'appliquer à la régénération du royaume. Je les méditois dans un temps où, repoussé par toutes les institutions sociales, par tous les intérêts, par tous les préjugés, elles ne présentoient que la séduction d'un rêve consolant. Alors aucun motif ne m'appeloit à peser les difficultés d'application et les inconvéniens terribles attachés aux abstractions, lorsqu'on les investit de la force qui commande aux hommes et aux choses, lorsque la résistance des choses et les passions des hommes sont des élémens nécessaires à combiner.

Ce que je n'ai pu ni dû prévoir dans le temps et les circonstances où j'écrivois,

les circonstances et le temps où vous agissez, vous ordonnoient d'en tenir compte, et je crois devoir vous dire que vous ne l'avez pas assez fait.

Par cette faute unique, mais continue, vous avez vicié votre ouvrage. Vous vous êtes mis dans une situation telle que vous ne pouvez peut-être le préserver d'une ruine totale, qu'en revenant sur vos pas, ou en indiquant cette marche rétrograde à vos successeurs. Craindriez-vous d'emporter seuls toutes les haines qui assaillent l'autel de la liberté ? Croyez, messieurs, que ce sacrifice héroïque ne sera pas le moins consolant des souvenirs qu'il vous sera permis de garder. Quels hommes que ceux qui, laissant à leur patrie tout le bien qu'ils ont su faire, acceptent et réclament pour eux seuls les reproches qu'ont pu mériter des maux réels, des maux graves, mais dont ils pourroient aussi n'accuser que les circonstances ! Je vous crois dignes d'une si haute destinée, et cette idée m'invite à vous retracer sans ménagement ce que vous avez attaché de défectueux à la constitution Française.

Appelés à régénérer la France, vous deviez considérer d'abord ce que vous pouviez utilement conserver de l'ordre ancien, et de plus ce que vous ne pouviez pas en abandonner.

La France étoit une monarchie. Son étendue, ses besoins, ses mœurs, l'esprit national s'opposent invinciblement à ce que jamais des formes républicaines puissent y être admises, sans y opérer une dissolution totale.

Le pouvoir monarchique étoit vicié par deux causes : les bases en étoient entourées de préjugés, et ses limites n'étoient marquées que par des résistances partielles. Épurer les principes en asséyant le trône sur sa véritable base, la souveraineté de la nation ; poser les limites en les plaçant dans la représentation nationale, étoit ce que vous aviez à faire, et vous croyez l'avoir fait.

Mais en organisant les deux pouvoirs, la force et le succès de la constitution dépendoient de l'équilibre, et vous aviez à vous défendre contre la pente actuelle des idées ; vous deviez voir que dans l'opi-

nion, le pouvoir des rois décline, et que les droits des peuples s'accroissent. Ainsi en affoiblissant sans mesure ce qui tend naturellement à s'effacer, en fortifiant sans proportion ce qui tend naturellement à s'accroître, vous arriviez forcément à ce triste résultat : UN ROI SANS AUCUNE AUTORITÉ, UN PEUPLE SANS AUCUN FREIN.

C'est en vous livrant aux écarts de l'opinion, que vous avez favorisé l'influence de la multitude, et multiplié à l'infini les élections populaires. N'auriez-vous pas oublié que l'élection sans cesse renouvelée et le peu de durée des pouvoirs sont une source de relâchement dans les ressorts politiques? N'auriez-vous pas oublié que la force du gouvernement doit être en raison du nombre de ceux qu'il doit contenir ou qu'il doit protéger?

Vous avez conservé le nom de roi, mais dans votre constitution il n'est plus utile, et il est encore dangereux. Vous avez réduit son influence à celle que la corruption peut usurper; vous l'avez pour ainsi dire invité à combattre une constitution qui lui

montre sans cesse ce qu'il n'est pas et ce qu'il pourroit être.

Voilà, messieurs, un vice inhérent à votre constitution ; un vice qui la détruira, si vous ou vos successeurs ne vous hâtez de l'extirper.

Je ne vous parlerai point de toutes les les fautes qui peuvent être attribuées aux circonstances. Vous les apercevez vous-mêmes ; mais le mal que vous pouvez détruire, comment le laissez-vous subsister ? comment souffrez-vous, après avoir déclaré le dogme de la liberté des opinions religieuses, que des prêtres soient accablés de persécution et d'outrages, parce qu'ils n'obéissent pas à votre opinion religieuse ?

Comment souffrez-vous, après avoir consacré le principe de la liberté individuelle, qu'il existe dans votre sein une inquisition qui sert de modèle et de prétexte à toutes les inquisitions subalternes qu'une inquiétude factieuse a semées dans toutes les parties de l'empire ?

Comment n'êtes-vous pas épouvantés de l'audace et du succès des écrivains qui profanent le nom de patriote ? Plus puissans

que vos décrets, ils détruisent ce que vous édifiez. Vous voulez un gouvernement monarchique, ils s'efforcent de le rendre odieux. Vous voulez la liberté du peuple, et ils veulent faire du peuple le plus féroce des tyrans. Vous voulez régénérer les mœurs, et ils commandent le triomphe du vice, l'impunité du crime.

Je ne vous parlerai pas, messieurs, de vos opérations de finances; à dieu ne plaise que je veuille augmenter les inquiétudes, ou diminuer les espérances; la fortune publique est encore entière dans vos mains. Mais croyez bien qu'il n'y a ni impôt, ni crédit, ni recette, ni dépense assurés, là où le gouvernement n'est ni puissant, ni respecté.

Eh ! quelle forme de gouvernement pouvoit résister à cette domination nouvelle des clubs ? Vous avez détruit toutes les corporations, et la plus colossale, la plus formidable des aggrégations s'élève sur vos têtes; elle dissout tous les pouvoirs. La France entière présente deux tribus très-prononcées; celle des gens de bien, des esprits modérés, est éparse,

muette, consternée, tandis que les hommes violens se pressent, s'électrisent et forment les volcans redoutables qui vomissent tant de lâves enflammées.

Vous avez fait une déclaration des droits, et cette déclaration, imparfaite si vous la rapprochez des abstractions métaphysiques, a répandu dans l'empire François des germes nombreux de désorganisation et de désordre.

Sans cesse hésitant entre les principes qu'une fausse pudeur vous empêche de modifier, et les circonstances qui vous arrachent des exceptions, vous faites toujours trop peu pour l'utilité publique et trop selon votre doctrine. Vous êtes souvent inconséquens et impolitiques au moment où vous vous efforcez de n'être ni l'un ni l'autre : c'est ainsi qu'en perpétuant l'esclavage des noirs, vous n'en avez pas moins, par votre décision sur les gens de couleur, alarmé le commerce et exposé nos colonies.

Croyez, messieurs, qu'aucune de ces observations n'échappe aux amis de la liberté : ils vous redemandent le dépôt de

l'opinion publique, de la raison publique, dont vous n'êtes que les organes, et qui n'ont plus aujourd'hui de caractère. L'Europe étonnée vous regarde, l'Europe qui peut-être ébranlée jusques dans ses fondemens par la propagation de vos principes, s'indigne de leur exagération.

Le silence de ses princes peut-être celui de l'effroi; mais n'aspirez pas, messieurs, au funeste honneur de vous rendre redoutables par des innovations immodérées aussi dangereuses pour vous-mêmes que pour vos voisins. Ouvrez encore une fois les annales du monde; rappelez à votre aide la sagesse des siécles, et voyez combien d'empires ont péri par l'anarchie. Il est temps de faire cesser celle qui nous désole, d'arrêter les vengeances, les séditions, les émeutes, de nous rendre enfin la paix et la confiance.

Pour arriver à ce but salutaire vous n'avez qu'un moyen, et ce moyen seroit, en revisant vos décrets, de réunir et de renforcer des pouvoirs affoiblis par leur dispersion, de confier au roi toute la force nécessaire pour assurer la puissance

des loix, de veiller sur-tout à la liberté des assemblées primaires dont les factions ont éloigné tous les citoyens vertueux et sages.

Et ne croyez pas, messieurs, que le rétablissement du pouvoir exécutif puisse être l'ouvrage de vos successeurs. Non, ils arriveront avec moins de force que vous n'en aviez; ils auront à conquérir cette opinion populaire dont vous avez disposé. Vous pouvez ainsi refaire ce que vous avez détruit ou laissé détruire.

Vous avez posé les bases de la liberté de toute constitution raisonnable, en assurant au peuple le droit de faire ses loix et de statuer sur l'impôt. L'anarchie engloutira même ces droits éminens, si vous ne les mettez sous la garde d'un gouvernement actif et vigoureux; et le despotisme nous attend, si vous repoussez toujours la protection tutélaire de l'autorité royale.

J'ai recueilli mes forces, messieurs, pour vous parler la langue austère de la vérité; pardonnez à mon zèle, à mon amour pour la patrie, ce que mes remontrances peu-

vent avoir de trop libre, et croyez à mes vœux ardens pour votre gloire autant qu'à mon profond respect.

GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE MIGNERET,
RUE JACOB, F. S. G. N.° 40.

M. DCC. XCI.

1791 1